Image not found or type unknown

Investir en LMNP dans l'ancien

Par **Cmartin**, le **23/11/2015** à **15:45**

Bonjour à tous [smile3]
Suite à de nombreuses années d'économies mises de côtés, je souhaiterais me lancer dans l'investissement immobilier. J'ai commencé à me renseigner sur les différents statuts envisageables mais je ne suis pas encore certaine de mon choix.
Voulant investir dans un petit studio en centre ville de Toulouse, j'ai pensé que le statut LMNP serait le plus adapté. En effet, je préfère l'aménager afin de pouvoir augmenter sa plus value.
Avez-vous déjà eu recours au statut lmnp? Quelle est la différence entre lmnp et lmnp dans l'ancien?

J'attends vos conseils et vos témoignages.

Merci d'avance.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés